

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FEDERATION FRANCAISE DE BACKGAMMON du 27 Septembre 2019

Les membres de la **FEDERATION FRANCAISE DE BACKGAMMON** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 27 Septembre 2018 à 20h30, au Domaine des Hayes à Maxent (35380).

Les convocations et l'ordre du jour de l'AGE ont été régulièrement adressés par mail conformément aux moyens de communication en vigueur.

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés. La feuille d'émargement est annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Éric BENICHOU en sa qualité de Président. Monsieur Jacky GALINA est nommé Secrétaire de la séance.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

Alain BABILLON, Bernard BAILLEUL, Éric BENICHOU, Aurélien BONNET, Jean-Luc CELLIER, Stéphane CHENEVIÈRE, Vincent DE NARDI, Patrice DE SAINTE MARIE, Gisèle FORTIER, Jacky GALINA, Rina GENINI, Nadette HOCHET, Gérard HOCHET, Gildas LAMOUR DE CASLOU, Pierre LE BOULANGER, Michel MOLL, Frédéric PICOT, Philippe QUIBOEUF, lesquels sont tous adhérents à jour de leurs adhésions.

Aucun quorum n'étant requis, le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2018–2019
- Projets 2019–2020
- Rapport financier 2018–2019
- Budget prévisionnel 2019–2020
- Élection des administrateurs
- Questions diverses

Le bilan moral 2019 et les projets pour la saison 2019-2020 sont présentés par Éric BENICHOU, Président de la FFBG. Le bilan Formation est présenté par Stéphane CHENEVIÈRE, Vice-Président.

Licences :

Le total nombres de licences s'élève à 453 contre 410. Nous connaissons une stagnation des licences payantes 338 à 341 avec une hausse significative des licences gratuites Jeunes.

Notre objectif pour la saison prochaine est : 400 payantes et 200 jeunes.

Formation :

200 jeunes du Puy-de-Dôme ont participé à un grand tournoi de backgammon, le 12 mars, dans le cadre de la semaine des Mathématiques. Une très belle réussite pour Billom, les enseignants porteurs du projet et la FFBG !

Soutien à financier pour le voyage au Japon organisé par Fred LIBERT, organisation d'un tournoi Online pour soutenir le projet.

Après avoir structuré son offre, la FFBG proposera cette année des stages d'initiation et de perfectionnement pour tous les niveaux.

Vous pourrez également faire appel à des professeurs agréés FFBG pour des cours particuliers ou des cours collectifs au sein d'un club.

Mise en ligne de la section Étude de position et Quiz.

Compétitions :

Dotations des compétitions afin de relancer l'engouement pour nos tournois. HSBT en perte de vitesse l'année dernière, stagnation cette année sans Paris et avant Brocéliande (-10 joueurs) : masters revalorisés, place à gagner pour CDF et WBGF à chaque étape... 80 places ont été gagnées cette année.

Communications importantes sur ces éléments pour lancer la saison prochaine... L'évaluation des retombés sera faite en fin de saison 2020, mais elles nous ont déjà permis cette année de ne pas perdre trop de joueurs.

Online :

Nous avons perdu quelques joueurs l'an dernier. Comme pour le HSBT nous verrons cette année si nos actions sont payantes.

La France va rejoindre la communauté internationale de backgammon Online.

Compétitions gérées par WBIF :

Ouvertures de comptes gratuites sur WBIF et Gridgammon. Gestion beaucoup plus simple, plus grande autonomie des joueurs qui pourront jouer sur n'importe quelle plateforme de jeu, en accord avec leur opposant.

Changement du format de la Coupe Online :

Coupe mensuelle de janvier à Aout. Qualification des finalistes pour une coupe finale à 16 joueurs septembre/octobre. Permettra aux licenciés en cours d'année de participer à une compétition online qui peut mener au titre.

CDF club :

12 équipes pour cette seconde édition. Un vrai succès et un objectif de 16 équipes pour 2019. Merci au club de Bordeaux et à son président, Michel MOLL, pour l'organisation.

Partenaires :

Nous remercions nos partenaires historiques pour leur soutien renouvelé.

Clubs :

Nous vous annonçons la création du BCFE, Backgammon Club des Français à l'étranger, qui sera administrée par la FFBG et animé par Patrick GEBEILI, membre de l'UFE (Union des français à l'étranger) et domicilié à Dubaï.

WBGF :

Chaque année la France participe à cette compétition. Notre équipe nationale fut 6^{ième} sur 26 équipes au Monténégro en 2019 et a le privilège d'organiser la compétition en 2020.

Pour cette nouvelle édition, nous attendons une vingtaine d'équipes. Les meilleurs joueurs du monde seront présents. La France se trouve en avant de la scène internationale.

Promotion :

Présence dans la médiathèque au travers des clubs affiliés.

Développement de points de jeu :

Bars, restaurants... Soirée Backgammon promotion trois semaines avant avec des affiches et la possibilité de s'inscrire sur une liste de participants.

Animation par les clubs ou des personnes isolées qui souhaitent créer un club, animé par le patron de l'établissement.

Campagne de pub Online, réseaux sociaux et Google. Prise de licence, participation aux compétitions online.

Pôle France :

Première événement en partenariat avec le club France Bridge. Très beau pôle cette année qui annonce une équipe de très haut niveau.

Présentation du bilan financier 2017 - 2018

Le Trésorier présente deux documents : le Bilan au 31/08/19 et le Relevé des revenus et dépenses période 01/10/18 au 31/08/19.

Le bilan fait ressortir des actifs pour environ 25.500 € et le passif près de 15.000 €. Le montant des capitaux propres s'élève donc à la somme de 10.500 € environ.

Le passif représente les sommes engagées par la Fédération au titre de la saison passée mais pas encore réglées.

Il s'agit des dotations des compétitions OnLine et Live en attente de règlements. L'état des revenus et dépenses fait donc ressortir une perte sur l'exercice de l'ordre de 10.000 €.

Budget prévisionnel

Pour de nombreuses raisons, le bureau ne se trouve pas en mesure de présenter un budget prévisionnel à la présente Assemblée Générale.

Le bureau sollicite l'Assemblée Générale pour qu'elle délègue son vote au prochain Conseil d'Administration.

Dès le vote de ce prochain budget, il sera communiqué à l'ensemble des licenciés.

Les membres sortants du Conseil d'Administration sont :

Pierre HITZEL et Guillaume LUTON. Deux candidats se présentent pour participer au Conseil d'Administration : Yvan CATTI et Christophe MALHERBE.

Questions diverses

Aucune question n'a été posée par l'assistance.

RESOLUTIONS

- **Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du président, approuve à l'unanimité le rapport moral de l'année écoulée.

- **Deuxième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du président, approuve à l'unanimité la présentation du plan d'action de la saison 2019-2020.

- **Troisième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du trésorier, approuve à l'unanimité le rapport financier de l'année écoulée.

- **Quatrième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du bureau, délègue au prochain Conseil d'Administration le vote du budget prévisionnel pour la saison 2019 - 2020.

- **Cinquième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu les candidatures aux fins de pourvoir aux deux membres sortants du Conseil d'Administration, approuve à l'unanimité l'élection de Yvan CATTI et Christophe MALHERBE comme nouveaux administrateurs.

En conséquence, le nouveau Conseil d'Administration est composé (par ordre alphabétique) de : Éric BENICHO, Yvan CATTI, Stéphane CHENEVIERE, Véronique CHOMAZ DEHON, Olivier CROISILLE, Carla DOUMARD, Jacky GALINA, Gérard HOCHET, Christophe MALHERBE, Michel MOLL, Gildas RACAPÉ et Aurélie VIGNE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 22h00. Éric BENICHO, Président, charge le Secrétaire de séance d'établir le présent procès-verbal. Le Président et le Secrétaire de séance ont tous pouvoirs pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Éric BENICHO
Président



Jacky GALINA
Secrétaire de séance

